

OBJET

Date : 9 décembre 2024

Présents : Mesdames les Professeures Sandrine DABERNAT, Caroline GRONNIER, Claire MAJOUFRE et Laura RICHERT, Messieurs les Professeurs Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Éric DOBREMEZ, Alexandre OUATTARA, Igor SIBON, Jérôme HARAMBAT* et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX, Valérie BERNARD et Hélène CASSOUDESALLE, Messieurs les Docteurs Thomas BIENVENU, Cédric GIL-JARDINÉ et Florent GUERVILLE, Mesdames Chloé PASLIN et Margaux MINEO, Monsieur Rémi DAVID, Madame Elise DOUCAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué) et Madame Sylvie JUSTOME (Mairie de Bordeaux).

Excusés : Madame la Professeure Marie BEYLOT-BARRY, Messieurs les Professeurs Didier GRUSON, Bernard CLAVERIE et Pierre DUBUS*, Mesdames les Docteurs Chantal BERGEY et Brigitte LLANAS, Monsieur Alexis THOMAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Docteur Laurent MAILLARD (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine).

5 de ces membres ont donné pouvoir.

* membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

- En début de séance, Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil du décès du Professeur Jean-Didier VINCENT, Professeur en neurobiologie, membre de l'Académie Nationale de Médecine, de l'Académie des Sciences et de nombreuses sociétés savantes internationales. Il était également Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Monsieur le Doyen propose aux membres du Conseil d'observer une minute de silence en sa mémoire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Composantes/UFR-Sciences-medicales/Conseils-de-l-UFR-medecine>

2. Textes officiels

- Ministère de la Santé et de l'Accès aux Soins

- [Arrêté du 10 octobre 2024 \(J.O. du 28 novembre 2024\) portant nomination du président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé.](#)

- [Arrêté du 13 novembre 2024 \(J.O. du 20 novembre 2024\) portant ouverture des examens cliniques objectifs structurés donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2025-2026.](#)

- [Arrêté du 19 novembre 2024 \(J.O. du 23 novembre 2024\) fixant le calendrier d'organisation dans les universités ou établissements de la seconde session des épreuves dématérialisées donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2025-2026.](#)

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

- [Décret n° 2024-940 du 16 octobre 2024 \(J.O. du 18 octobre 2024\) relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ainsi qu'aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale.](#)

Madame Elise DOUCAS présente au Conseil un diaporama récapitulatif afin d'expliquer les différents points abordés par le document (fichier en pièce jointe).

3. Informations

➤ Retrait de la Conférence des Doyens du réseau social X

Monsieur le Doyen informe le Conseil que la Conférence des Doyens ainsi que l'UFR Sciences Médicales se retirent du réseau social X. Cette plateforme, devenue un espace de propagande, ne contribue plus à la diffusion d'informations vérifiées. Elle va donc à l'encontre des valeurs que l'Université porte.

➤ Mise à disposition de salles de révisions durant la fermeture de l'Université au mois de décembre

En concertation avec le Collège Santé, le TP4 met à disposition des étudiants les salles cloisonnées pour les dates et horaires suivants :

- 23, 26, 27 et 30 décembre de 8h00 à 20h00
- 24 et 31 décembre de 8h00 à 17h00

La salle de repos sera également à disposition.

Une diffusion d'information sera faite pour la période estivale dès que les espaces de révisions seront définis.

➤ Suivi R2C

Monsieur MERVILLE présente aux membres du Conseil les dernières évolutions évoquées à la Conférence des Doyens sur la R2C :

- Des référents techniques ont été nommés dans les différentes universités sur le matériel procédural et sur les PS/PSS.
- Un enrichissement en stations procédurales est prévu dans les ECOS facultaires. Pour les DFASM 3, un entraînement spécifique est prévu.
- Des précisions sont apportées sur la procédure de droit au remords : un nouveau point d'information sera fait ultérieurement sur le sujet.
- Un 9^{ème} circuit pour les ECOSn pourra être mis en place à partir de cette année avec l'utilisation des salles non armées de SIMBA.

Monsieur le Doyen indique que les annales des ECOS facultaires sont disponibles sur la plateforme Moodle. Il est prévu une restructuration docimologique afin de faciliter leur accès aux étudiants.

Concernant les ECOS blancs (stations sèches) organisés par les étudiants et TACFA (tutorat associatif national pour les externes), Monsieur MERVILLE confirme que la salle 52 et les 10 box d'entraînement sont à disposition.

Les élus étudiants souhaitent remercier le Collège Santé ainsi que l'UFR pour cette opportunité qui permettra de compenser l'absence d'ECOS blancs nationaux du CNG cette année.

Monsieur le Doyen indique enfin que des discussions sont en cours concernant la problématique de la synchronisation nationale des ECOS pour 2026 des étudiants ultra-marins (Antilles/Guyane/La Réunion) liée aux différents fuseaux horaires.

- Le CNG se garde la possibilité de décaler la semaine des épreuves des EDN de novembre 2025 en raison d'un calendrier très chargé. Cela doit encore être discuté entre le CNG et les différentes UFR.

➤ Dates de prise et de fin de fonctions des étudiants de 3^{ème} cycle des études de médecine, de pharmacie et d'odontologie pour les années 2025, 2026 et 2027

Monsieur MERVILLE présente les informations fournies par le ministère sous réserve de changements (*fichier en pièce jointe*).

➤ Versement de la PESR au titre de 2023-2024

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil que le versement de la PESR, au titre de 2023-2024, pour tous les enseignants ayant fait une demande, aura lieu au mois de janvier 2025 pour un montant de 1 344€.

4. Commission d'agrément de Maître de Stage des Universités

Monsieur le Doyen présente la demande de Maître de Stage des Universités (MSU) de Monsieur Christophe JOUHET afin d'obtenir l'agrément pour le 2^{ème} cycle instruit par le Département de Médecine Générale.

La demande est soumise au vote des membres de la commission d'agrément des MSU.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

5. Questions pédagogiques

➤ DFASM 1 : module d'enseignement complémentaire « médecine, méditation, narration » : modifications

Monsieur MERVILLE informe les membres du Conseil que Madame GALICHON ne pourra plus assurer les enseignements pour la partie « médecine narrative ». Cette partie sera remplacée par un module axé sur la méditation de pleine conscience dans le soin et la gestion du stress en 8 séances.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

6. Troisième cycle

➤ Demande de création de formation courte

Intitulé de la formation	Responsable
Conduite du fauteuil roulant (manuel et électrique) en vie quotidienne - évaluation et entraînement	Docteur Noémie DUCLOS Docteur Alice PELLICHERO (co-responsable)

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

7. Questions diverses

- Au sujet des examens qui auront lieu en janvier, Monsieur MERVILLE et Monsieur DEHAIL confirment que les jours précédents seront banalisés. Les stages commenceront donc les mercredis des semaines concernées (semaine du 6 janvier pour les M2 et semaine du 27 janvier pour les M1).

- Monsieur OUATTARA indique que les gardes à l'Hôpital Saint-André doivent être réorganisées en demi-gardes pour que les étudiants non véhiculés puissent partir avec les derniers transports en commun. En effet, aucune chambre ne peut être dédiée aux étudiants, il s'agirait donc de décaler les horaires pour que la garde puisse se terminer au plus tard à 23h30 (en semaine uniquement).

Le sujet est en cours de discussion entre les étudiants et la DAM.

- Monsieur DOBREMEZ demande aux étudiants si l'éventualité de retirer un stage de séméiologie sur les trois actuels dans le but d'alléger la 3^{ème} année serait bénéfique pour eux. Les étudiants indiquent que, malgré la qualité inégale des stages, cela reste très utile dans la découverte du milieu hospitalier.

La solution qui pourrait être proposée serait d'intégrer des stages d'externat optionnels sur la base du volontariat car les étudiants n'ont pas encore le statut d'étudiant hospitalier (accessible à partir de la 4^{ème} année seulement).

Monsieur SIBON alerte sur le fait qu'il va y avoir une hausse du nombre d'étudiants et qu'il faut être vigilant pour ne pas surcharger les services.

- Monsieur MERVILLE demande aux élus de bien vouloir réaliser un sondage auprès des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années sur les questions suivantes : comment organisent-ils leur travail pour faire les contrôles continus (seul ou en groupe) et utilisent-ils ChatGPT ?

Le but serait d'avoir un retour sur la qualité des modalités actuelles des contrôles continus afin d'étudier les améliorations possibles et comprendre la disparité des notes.

- Monsieur DEHAIL souhaite également indiquer que l'Université de Bordeaux n'utilise pas encore de logiciels anti-plagiat et anti-Intelligence Artificielle. Le sujet sera remonté au Collège Santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Prochaine réunion : Lundi 13 Janvier 2025

Bordeaux, le 9 décembre 2024

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine